

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÏ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du

Val d'Adour-Madiran



Comme beaucoup de
nos aînés, vous
souhaitez rester vivre
chez vous ?

Lorsque les services
et aides déjà en place
ne suffisent plus pour
la vie quotidienne,
contactez notre équipe
de professionnels.

Vous pourrez bénéficier
d'un accompagnement
personnalisé et gratuit pour
des solutions
concrètes adaptées
à votre situation.



Dispositif déployé et financé par



Fédération de Gériatrie

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÏ



ON A TOUS ...

Une grand-mère, un grand-Pa, papy ou mamie, près de chez soi, plus loin ou dans le cœur.

Alors pour nos aînés en perte d'autonomie en Occitanie, les Centres de ressources territoriaux proposent une solution d'accompagnement à domicile quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

QUAND FAIRE APPEL À NOUS ? ON S'OCCUPE DE TOUT ...

En cas de perte d'autonomie lorsque les services d'aides et soins existants ne suffisent plus pour permettre le maintien à domicile de la personne âgée.

Par exemple, à la suite d'un séjour à l'hôpital, lorsque les personnes doivent et souhaitent regagner leur domicile mais sans pouvoir être autonomes.

- Respect du projet de vie du senior
- Santé physique et bien-être moral optimisés à domicile
- Maintien d'un lien continu avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre de ressources territorial
- Charge mentale allégée pour les aidants

Et ça va se fait du bien !

QUI SOMMES NOUS ?



- Une équipe de professionnels qui organisent et coordonnent ensemble un accompagnement personnalisé, à domicile, des seniors désireux de rester chez eux, alors qu'une entrée en EHPAD semble inévitable.

- Cette formule «d'EHPAD à domicile» permet de compléter les dispositifs d'aides et de soins existants jusqu'à maintenant. Notre équipe travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant déjà auprès de vous et de votre proche aidant.

- Ce programme est déployé en Occitanie et financé par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner nos aînés dépendants et leurs aidants en offrant la possibilité de continuer à vivre chez soi.

POUR QUI ?



- Pour les seniors dépendants résidant sur le territoire et leurs proches aidants, qui s'interrogent sur les modalités de prise en charge et les possibilités de continuer à vivre chez soi compte tenu de leur perte d'autonomie.

- Après une évaluation des besoins à domicile par une équipe de professionnels, votre dossier sera étudié dans le cadre d'une commission d'admission pluridisciplinaire.



Parlez-en avec votre médecin traitant ou contactez notre équipe.



LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du

Val d'Adour-Madiran

Lorsque les dispositifs existants ne suffisent plus (services à domicile, professionnels libéraux,...), notre équipe de professionnels propose aux personnes âgées en perte d'autonomie qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé et gratuit à domicile, permettant de vivre chez soi le plus longtemps possible.



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

- Un accès aux soins et à la prévention pour les personnes âgées.
- Des conseils pour adapter et sécuriser le logement.
- Un accompagnement des aidants.
- Des animations : événements festifs, ateliers créatifs, musicaux...
- Une coordination et un suivi renforcée.
- Un service d'astreinte téléphonique 7J/7, 24H/24.
- Autres prestations...

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



NOUS CONTACTER

CRT DU VAL D'ADOUR-MADIRAN
16/18 avenue des Acacias - BP 85
65503 VIC EN BIGORRE Cedex
05 62 54 71 84
crt65@ch-tarbes-lourdes.fr

Rompres l'isolement du domicile sur un territoire rural.

Centre de Ressources Territorial

Adour-Madiran



Centre de Ressources Territorial
Hôtel de Journet-
Square Pierre Trouillé

16-18 AV. des Acacias
BP-85
65503 Vic en Bigorre Cedex
05-62-54-71-84



Fédération de Gériatrie

Lourdes - Tarbes - Vic en Bigorre

MOT D'ACCUEIL

Ce livret est conçu pour vous et vos proches afin de faciliter vos démarches et vous présenter le **Centre de Ressources Territorial**.

Vous y trouverez des informations sur l'organisation et les conditions de votre admission. Le **CRT Adour Madiran** est un service public hospitalier porté par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), intégré à l'Hôpital de proximité, sous la responsabilité de la Directrice du site de Vic en Bigorre.

L'équipe du **CRT** mettra tout en œuvre pour vous accompagner dans votre choix du maintien à domicile en complément des aides déjà en place.

L'équipe du CRT vous souhaite la bienvenue.



L'équipe du CRT
Rompres l'isolement du domicile sur un territoire rural.

SOMMAIRE

1- Présentation du CRT

- 1.1 Missions du service.
- 1.2 Valeurs du service.
- 1.3 Actions proposées.
- 1.4 Présentation de l'équipe.
- 1.5 Fonctionnement.
- 1.6 Zone d'intervention.

2- Modalités d'admission

3- Vos droits

4- Documents joints à lire et à remettre

1- Présentation du CRT

1.1 Nos missions

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants

Favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention

Sécuriser le domicile et adapter le logement

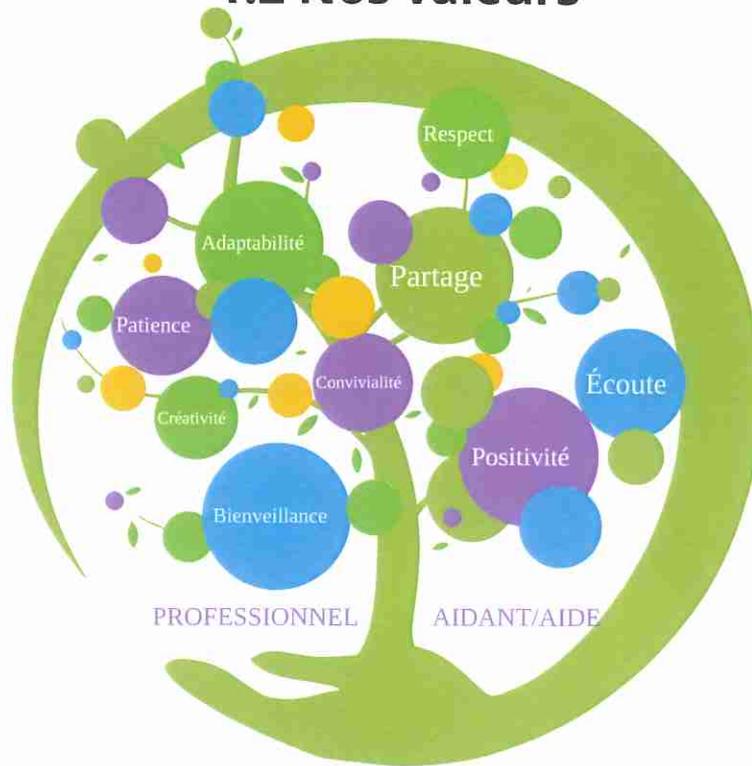


Gérer les situations d'urgence

Coordonner et assurer un suivi renforcé

Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles

1.2 Nos valeurs



1.3 Nos actions proposées individuellement ou en groupe.



Ateliers mémoire
Jeux de société



Activités culinaires

Activités créatives



Ateliers
Bien-être



Sorties Festives
Sorties culturelles



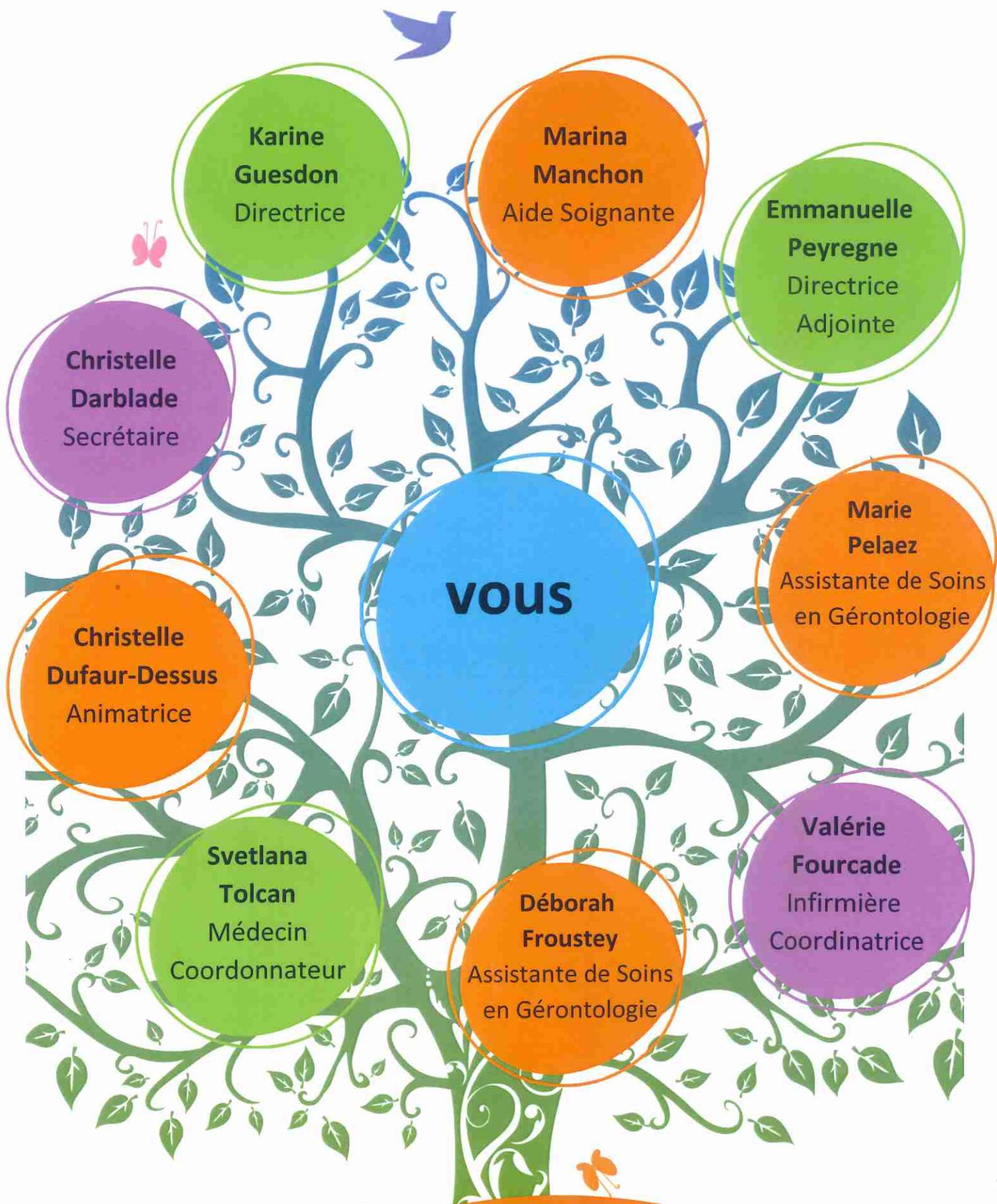
Médiation animale



Activités d'extérieurs



1.4 Notre équipe



1.5 Fonctionnement

Le bureau du CRT est ouvert au public de 9h00 à 16h30.

En cas d'absence,
une messagerie téléphonique est à votre disposition au 05 62 54 71 84
et est consultée tous les jours .

Nos locaux se situent au
1er étage de l'Hôtel de Journet , Square Pierre Trouillé
65500 Vic-en-Bigorre.

Adresse Postale :



16/18 avenue des Acacias
BP-85
65503 Vic-en-Bigorre Cedex

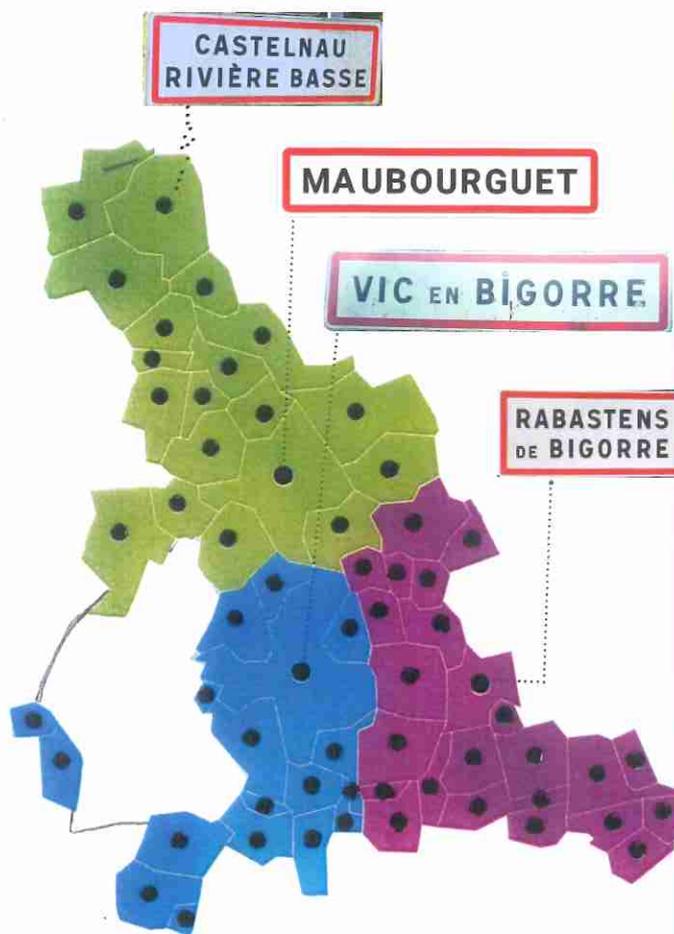
Téléphone : 05 62 54 71 84.

Mail : crt65@ch-tarbes-lourdes.fr

1.6 Notre zone d'intervention

Secteur de Vic en Bigorre

Andrest
Artagnan
Caixon
Camalès
Escaunets
Marsac
Nouilhan
Oroix
Pintac
Pujo
Saint-Lezer
Sanous
Siarrouy
Talazac
Tarasteix
Vic en Bigorre
Villeneuve-près-Béarn
Villeneuve-près-Marsac



Secteur de Maubourguet

Auriebat
Castelnau Rivière Basse
Caussade Rivière
Estirac
Hagedet
Hère
Labatut-Rivière
Lafitole
Lahitte-Toupière
Larreule
Lascazères
Madiran
Maubourguet
Saint-Lanne
Sauveterre
Sombrun
Soublecause
Vidouze
Villefranque

Secteur de Rabastens de Bigorre

Ansost, Barbachen, Bazillac, Bouilh-Devant, Buzon, Escondeaux, Gensac, Lacassagne, Laméac, Lescurry, Liac, Mansan, Mingot, Montfaucon
Moumoulous, Peyrun, Rabastens de Bigorre, Saint-Sever-De-Rustan, Sarriac-de-Bigorre, Ségalas, Sénac, Tostat, Trouley-Labarthe, Ugnouas

2 - Modalités d'admission

Le CRT s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie de GIR 1 à 4 qui souhaitent rester à leur domicile mais pour lesquelles les services de maintien à domicile classique ne sont plus suffisants et nécessiteraient un accompagnement renforcé.

Le bénéficiaire est orienté vers le CRT par les professionnels du secteur de la santé et des structures médico-sociales, comme par exemple:

- Médecin traitant.
- Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).
- Plateforme Territoriale d'Accompagnement et de Répit (PTAR)
- Equipe Mobile de Gériatrie (EMG)
- ...

Un dossier de demande d'admission est à compléter sur le site internet "Via Trajectoire", suivi d'une visite à domicile afin d'identifier vos besoins.

Une commission dédiée au CRT se réunira pour valider votre admission et l'IDEC reviendra au domicile pour formaliser votre dossier.



3- Vos droits

Consentement:

Comme prévoit le code de la santé publique et la charte des Droits et Libertés de la personne accueillie, le CRT vous informe de façon claire et compréhensible sur les interventions, les prestations proposées et recherche votre consentement à chaque étape.

Confidentialité des informations:

Conformément à la loi du 06/01/1979 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et conformément au décret n°2007-960 du 15 mai 2007 relatif à la confidentialité des informations médicales conservées sur support informatique, le CRT effectue un recueil informatisé des données nécessaires à votre admission dans le plus strict respect du secret médical.

Accès à votre dossier:

Un dossier informatisé est créé lors de votre admission puis tenu à jour. Si vous souhaitez consulter le dossier conservé au CRT, votre demande doit être adressée à l'attention de :

Mr. le Directeur du Centre Hospitalier Tarbes-Lourdes
Boulevard de Lattre de Tassigny
BP 1330
65013 Tarbes Cedex 9

Qualité:

Le CRT est engagé dans une démarche qualité qui permet d'évaluer les pratiques professionnelles et d'améliorer la qualité du service rendu dans le respect des recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Personne de confiance:

Vous pouvez désigner, par écrit, une personne majeure de votre entourage en qui vous avez toute confiance pour vous accompagner lors des décisions à prendre tout au long de votre parcours avec le CRT.

- Cette personne sera consultée dans le cas où vous ne seriez plus en mesure d'exprimer votre volonté.

Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou en modifier les termes à tout moment.

Directives Anticipées:

“Les directives anticipées” est un document écrit dans lequel vous indiquez par avance vos souhaits concernant la fin de votre vie, dans le cas où vous ne pouvez plus exprimer votre volonté.

Responsabilité:

En tant que bénéficiaire du CRT, vous devez avoir une assurance Responsabilité Civile et fournir une attestation chaque année.

Le CRT a contracté une assurance Responsabilité Civile afin de garantir les dommages causés à autrui par son personnel.

Modalités d'expression des usagers:

1.Évaluation de la qualité du service et de la satisfaction du bénéficiaire :

Le CRT est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

A ce titre, un questionnaire d'évaluation de votre satisfaction pourra vous être proposé.

2.Réclamations :

Si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez en faire part à l'IDEC au 05.62.54.71.84 ou demander un rendez vous avec la Direction. Vous pouvez également joindre le service des relations avec les usagers(CDU) au 05.62.54.51.25.

Les personnes qualifiées:

En cas de conflit ou d'impossibilité à faire valoir vos droits auprès de l'établissement, vous pouvez solliciter les personnes qualifiées pour le département. Vous pouvez demander la liste de ces personnes auprès de l'ARS Occitanie au 05.62.51.79.79

4-Documents joints à lire et à remettre

Règlement
de
fonctionnement
**à remettre signé
dès votre admission**

Directives
anticipées
à lire

La charte des droits
et
des libertés
de la personne accueillie
à lire

Personne
de
confiance
**à remettre signé dès
votre admission**

“La vieillesse est comparable à l’ascension
d’une montagne.
Plus vous montez, plus vous êtes fatigué, mais
combien votre vision s’est élargie!”

Ingmar Bergman



Fédération de Gériatrie
Lourdes - Tarbes - Vic en Bigorre

Version 1 - 20